

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE DU 13 OCTOBRE 2022

Ce jeudi 13 octobre 2022 s'est tenu le Conseil Départemental d'Action Sociale (CDAS) du Nord. Après lecture des déclarations liminaires (vous trouverez ci-joint la nôtre), les points à l'ordre du jour abordés sont les suivants :

### **I – Approbation du PV du CDAS du 21 juin 2022**

Le procès verbal a été approuvé à l'unanimité.

### **II – Point sur la réforme de l'action sociale**

S'est présenté aux organisations syndicales M. Saikou DIALLO, le nouveau délégué régional à l'action sociale dont le poste vient d'être créé dans le cadre de la réforme de l'action sociale.

Son rôle est de mettre en place la réforme de l'action sociale et de piloter l'action des délégués départementaux. M. DIALLO a confirmé vouloir préserver l'action sociale de proximité et maintenir dans ce rôle les délégués départementaux. Pour l'action sociale, aucune suppression de poste n'est envisagée à ce jour. Souhaitons lui la bienvenue.

### **III– Point sur la restauration collective**

Dans le cadre du renouvellement du marché de restauration collective du Nord, c'est la société DUPONT RESTAURATION qui a été choisie au vu des critères de prix, qualité et choix des prestations, organisation du service et démarche environnementale.

6 sites sur 10 ont opté pour la production sur place (cuisine sur site), les 4 autres ayant opté pour la liaison froide (plats froids à remettre en température).

S'agissant de la production sur place, les premiers retours sont plutôt satisfaisants. Cependant certains rationnaires trouvent malvenu la facturation du pain gratuit jusqu'alors.

S'agissant des liaisons froides, les retours sont assez mitigés : portions faibles, qualité très moyenne de la prestation particulièrement pour les sites de Cambrai et de Douai.

L'inscription une semaine à l'avance avec possibilité d'annulation 48h00 avant est problématique et surtout la facturation à l'agent du repas non consommé en cas d'annulation.

La réouverture du restaurant KENNEDY est prévue mi novembre. Toutefois les solutions de déport vers d'autres restaurants administratifs sont maintenues jusqu'au 30/11. Au 01/12/2022, l'action sociale ne subventionnera plus ces solutions.

Une Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra prochainement pour le site de DOUAI afin de résoudre les problématiques rencontrées.

Pour chaque site disposant d'un restaurant administratif, il est précisé que le coût de location des TPE (terminaux de paiement par CB) est à la charge de chaque association et pris sur le budget de l'action sociale (à raison de 20€ mensuels par site) qui se retrouvera ainsi amputé d'environ 2 000 €/an.

#### **IV– Questions diverses**

L'ALPAF a décidé d'investir dans des projets immobiliers en lien avec des bailleurs sociaux sur les communes de CROIX, LILLE (Porte de Valenciennes) et FACHES-THUMESNIL. La réception de ces logements est prévue à l'horizon 2024/2025.

L'application de la grille tarifaire EPAF vers ses résidences partenaires est en cours de finalisation.

S'agissant de l'INM (Immeuble des Nouveaux Métiers), les stagiaires ne disposent plus de salle de convivialité où prendre leur repas. L'administration précise être à la recherche d'une solution.

*Vos représentants au CDAS du Nord :*

*Isabelle GIORGIANNI, Karine THEYS, Jannick LE BLOA, titulaires*

*Dominique DUSART (DIRCOFI Nord), Isabelle TURQUIER, Sabrina DEREMETZ, suppléants*

*Marie-Laure FRERIS, Didier GUERVILLE, Olivier DELCROIX, experts*

Solitaires Finances  
Cité Administrative - 9<sup>e</sup> étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE  
Tél : 03 20 95 63 90



[solitairesfinancespubliques.drifp59@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solitairesfinancespubliques.drifp59@dgfip.finances.gouv.fr)  
[solitairesfinancespubliques59@gmail.com](mailto:solitairesfinancespubliques59@gmail.com)  
[Solitairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solitairesfinancespubliques59)